

CULTURE & CITOYENNETE

QUELLES RELATIONS ENTRE ELUS ET PROFESSIONNELS ?



2 webinaires

7 février 2025 : pour les élus
20 février 2025 : pour les
professionnels



1 journée regards croisés

20 mars 2025
Espace culturel
François Mitterrand



1 aide à la rédaction de projet culturel

à partir de
septembre 2025
Espace culturel François Mitterrand

En partenariat avec l'**Union des maires de Dordogne**, le **Département de la Dordogne** et ses opérateurs culturels vous invite à participer à un nouveau cycle de formation sur les relations entre les élus et les professionnels :

- **2 webinaires** animés par Bernard BIANCOTTO ciblés sur le rôle des élus et des professionnels, et la place de chacun dans la construction d'une politique culturelle et citoyenne
- **1 journée regards croisés** avec des retours d'expérience de tandems inspirants
- **1 parcours d'aide à la rédaction** de projet culturel stratégique avec des propositions d'ateliers collectifs proposés par le Département et ses opérateurs culturels

BULLETIN D'INSCRIPTION

A renvoyer par mail à Mme Karine LAFON : k.lafon@dordogne.fr - 05 53 02 01 79

ou par courrier à : Conseil départemental - Hôtel du Département - Direction de la culture, de l'éducation et des sports
2, rue Paul Louis Courier - CS 11200 - 24019 Périgueux Cedex

Collectivité ou employeur :

Mme M.

Nom : **Prénom :**

Adresse :

Mail :

Mail de l'autorité de tutelle :

Téléphone :

Statut :

- Elu(e)
- Professionnel(le) salarié(e) (précisez) :
- Autre (précisez) :

Je souhaite m'inscrire à :

- Le webinaire à destination des élus : vendredi 7 février de 18h à 20h en visio
- Le webinaire à destination des professionnels : jeudi 20 février de 14h à 16h en visio
- La journée regards croisés élus-professionnels : jeudi 20 mars de 9h30 à 16h30 à Périgueux

Je suis intéressé(e) par le parcours d'aide à la rédaction de projet culturel : oui non

- J'autorise le Département à utiliser mon adresse mail pour un envoi des invitations et communiqués relatifs à ce cycle de rencontres et formations

Signature du participant

Visa de l'autorité de tutelle
(pour les professionnels)

Les informations personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire, avec votre consentement explicite, ont pour finalité de vous inscrire à un temps de formation ou de rencontres. Vous pouvez à tout moment retirer votre consentement en remplissant la mention prévue à cet effet dans le formulaire. Les données personnelles fournies peuvent faire l'objet d'un traitement informatique et ne font pas l'objet d'une prise de décision automatisée ou de profilage. Elles ne sont conservées que dans la limite imposée par la finalité du traitement : 3 ans. Le Département de la Dordogne est le responsable du traitement. Aucune donnée collectée ne fait l'objet d'un transfert en dehors de l'union européenne. Conformément au cadre juridique sur la protection des données personnelles en vigueur (Règlement général de Protection des Données - RGPD et Loi informatique et libertés modifiée), vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, de limitation des informations qui vous concernent. Vous pouvez également définir le sort de vos données après votre décès. Vous pouvez également, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant, sauf si ce droit a été écarté par une disposition législative. Ces demandes doivent être adressées, en justifiant de votre identité par l'envoi d'une copie d'une pièce d'identité, par voie postale à l'adresse suivante : Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Dordogne - Délégué à la Protection des données - Hôtel du Département - 2 rue Paul-Louis Courier - CS 11200 - 24019 Périgueux Cedex ; ou par courrier électronique à l'adresse protectiondesdonnees@dordogne.fr En l'absence de réponse dans le délai d'un mois à compter de la réception par le Conseil Départemental de votre demande, vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL (3, place Fontenoy - TSA 80715 - 75334 Paris Cedex www.cnil.fr)